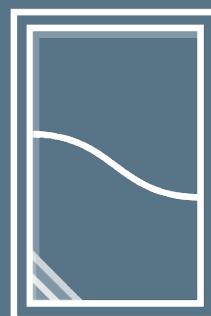


CATALOGUE DE FORMATIONS

2025

Accès à la franchise
Technique
Commercial
Administratif

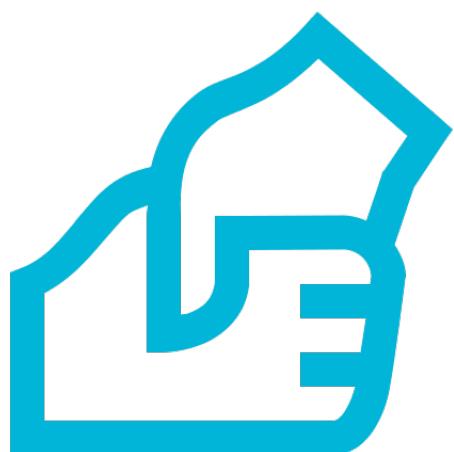


BLUE 2.0
— PISCINES & SPAS —

INDEX DES FORMATIONS

	Page
Accès à la franchise	
Devenir franchisé BLUE 2.0	4
Devenir technicien BLUE 2.0	6
Devenir responsable de projet BLUE 2.0	8
Domaine technique	
Le terrassement	11
La construction	13
Liaisons hydrauliques	15
Lots périphériques	17
Filtration	19
Bases du bricolage	21
Traitement de l'eau	23
Equipements du bassin	25
Etanchéité	27
Électricité	29
Rénovation	32
Domaine commercial	
Méthode de vente	35
Domaine administratif	
Plans et DP	39
Gestion administrative et financière	41

ACCÈS À LA FRANCHISE



« Devenir franchisé BLUE 2.0 »

Cette formation apporte les connaissances indispensables pour devenir dirigeant d'une société indépendante franchisée du réseau BLUE 2.0.

A l'issue de la formation, chaque stagiaire est capable de mettre en œuvre tous les savoirs théoriques et pratiques nécessaires à l'exploitation d'une société indépendante franchisée du réseau BLUE 2.0 : construction de bassin neuf, rénovation de bassin existant, commercialisation de projets, organisation et gestion quotidienne de l'entreprise.

PUBLIC CONCERNE

Dirigeant membre du réseau BLUE 2.0

PREREQUIS

Avoir signé un contrat de franchise avec la société BLUE 2.0

OBJECTIFS OPERATIONNELS

- Mettre en œuvre les savoirs techniques théoriques et pratiques
- Mettre en œuvre la méthode de vente et la stratégie commerciale
- Piloter quotidiennement l'activité d'une entreprise membre du réseau BLUE 2.0

PROGRAMME DETAILLE

1. Connaissances techniques
 - a. Le terrassement
 - b. La construction
 - c. Liaisons hydrauliques
 - d. Lots périphériques
 - e. Filtration
 - f. Bases du bricolage
 - g. Traitement de l'eau
 - h. Equipements du bassin
 - i. Etanchéité
 - j. Electricité
 - k. Rénovation
2. Connaissances commerciales
 - a. Méthode de vente
3. Connaissances administratives
 - a. Plans et DP
 - b. Gestion administrative et financière

DEMARCHE PEDAGOGIQUE

Formation en présentiel ou à distance via visioconférence
Apports théoriques

Alternance de méthode magistrale et participative
Supports de cours remis à chaque stagiaire

EVALUATION DE LA FORMATION

Evaluation formative tout au long de la formation / Tour de table
Evaluation sommative à l'issue de la formation / QCM et questions ouvertes
Questionnaire de satisfaction en fin de formation

VALIDATION DE LA FORMATION

Certificat de réalisation
Feuille d'émargement

MODALITES

Inscription : par mail auprès de contact@blue20.fr

Durée : 262 heures

Horaires : à définir

Lieu : dans les locaux de BLUE 2.0 ou à distance en visioconférence

Accessibilité :

- La formation peut être organisée dans une salle accessible aux personnes en situation de handicap
- Le contenu, la durée et le rythme de la formation peuvent être adaptés à certaines situations de handicap. Nous consulter préalablement pour une étude personnalisée.

Effectif : de 1 à 6 personnes

Date : à définir

Délais d'accès :

- Pour les dirigeants adhérents au réseau BLUE 2.0, sous 6 à 8 semaines après signature du contrat de franchise ;
- Pour les salariés des sociétés adhérentes au réseau BLUE 2.0, sous 4 à 6 semaines.

TARIF

6.300 € par personne, TVA en sus au taux normal en vigueur au moment de la réalisation de la formation

INTERVENANTS

Philippe Payraudeau, président, dirigeant du réseau BLUE 2.0

Gilles Mandray, directeur administratif et financier, co-dirigeant du réseau BLUE 2.0

Florian Diana, Damien Ambroise, Responsables de projet Blue 2.0

Contact : 06.10.63.23.69 - contact@blue20.fr

« Devenir technicien BLUE 2.0 »

Cette formation apporte les connaissances indispensables pour réaliser les interventions nécessaires à la construction, la rénovation ou l'entretien d'installations de piscines à usage privé, au sein d'une entreprise franchisée du réseau BLUE 2.0.

A l'issue de la formation, chaque stagiaire est capable de mettre en œuvre les savoirs théoriques et pratiques nécessaires à la construction de bassin neuf, l'entretien et la rénovation de bassin existant.

PUBLIC CONCERNE

Salarié d'une société adhérente au réseau BLUE 2.0

PREREQUIS

Avoir signé un contrat de travail au sein d'une société membre du réseau BLUE 2.0

OBJECTIFS OPERATIONNELS

- Mettre en œuvre les savoirs techniques théoriques et pratiques

PROGRAMME DETAILLE

1. Connaissances techniques
 - a. Construction
 - b. Liaisons hydrauliques
 - c. Filtration
 - d. Bases du bricolage
 - e. Traitement de l'eau
 - f. Equipements du bassin
 - g. Etanchéité
 - h. Electricité

DEMARCHE PEDAGOGIQUE

Formation en présentiel ou à distance via visioconférence

Apports théoriques

Alternance de méthode magistrale et participative

Supports de cours remis à chaque stagiaire

EVALUATION DE LA FORMATION

Evaluation formative tout au long de la formation / Tour de table

Evaluation sommative à l'issue de la formation / QCM et questions ouvertes

Questionnaire de satisfaction en fin de formation

VALIDATION DE LA FORMATION

Certificat de réalisation

Feuille d'émarginement

MODALITES

Inscription : par mail auprès de contact@blue20.fr

Durée : 85 heures

Horaires : à définir

Lieu : dans les locaux de BLUE 2.0 ou à distance en visioconférence

Accessibilité :

- La formation peut être organisée dans une salle accessible aux personnes en situation de handicap
- Le contenu, la durée et le rythme de la formation peuvent être adaptés à certaines situations de handicap. Nous consulter préalablement pour une étude personnalisée.

Effectif : de 1 à 6 personnes

Date : à définir

Délais d'accès :

- Pour les dirigeants adhérents au réseau BLUE 2.0, sous 6 à 8 semaines après signature du contrat de franchise ;
- Pour les salariés des sociétés adhérentes au réseau BLUE 2.0, sous 4 à 6 semaines.

TARIF

2.000 € par personne, TVA en sus au taux normal en vigueur au moment de la réalisation de la formation

INTERVENANTS

Philippe Payraudeau, président, dirigeant du réseau BLUE 2.0

Florian Diana, Damien Ambroise, Responsables de projet Blue 2.0

Contact : 06.10.63.23.69 - contact@blue20.fr

« Devenir responsable de projet BLUE 2.0 »

Cette formation apporte les connaissances indispensables pour réaliser les interventions nécessaires à la construction, la rénovation, l'entretien d'installations de piscines à usage privé et la commercialisation de projets en construction et rénovation, au sein d'une entreprise franchisée du réseau BLUE 2.0.

A l'issue de la formation, chaque stagiaire est capable de mettre en œuvre les savoirs théoriques et pratiques nécessaires à la construction de bassin neuf, l'entretien, la rénovation de bassin existant ainsi que la commercialisation de projets.

PUBLIC CONCERNE

Salarié d'une société adhérente au réseau BLUE 2.0

PREREQUIS

Avoir signé un contrat de travail au sein d'une société membre du réseau BLUE 2.0

OBJECTIFS OPERATIONNELS

- Mettre en œuvre les savoirs techniques théoriques et pratiques
- Mettre en œuvre la méthode de vente

PROGRAMME DETAILLE

1. Connaissances techniques
 - a. Le terrassement
 - b. La construction
 - c. Liaisons hydrauliques
 - d. Lots périphériques
 - e. Filtration
 - f. Bases du bricolage
 - g. Traitement de l'eau
 - h. Equipements du bassin
 - i. Etanchéité
 - j. Electricité
 - k. Rénovation
2. Connaissances commerciales
 - a. Méthode de vente
3. Connaissances administratives
 - a. Plans et DP

DEMARCHE PEDAGOGIQUE

Formation en présentiel ou à distance via visioconférence

Apports théoriques

Alternance de méthode magistrale et participative

Supports de cours remis à chaque stagiaire

EVALUATION DE LA FORMATION

Evaluation formative tout au long de la formation / Tour de table

Evaluation sommative à l'issue de la formation / QCM et questions ouvertes

Questionnaire de satisfaction en fin de formation

VALIDATION DE LA FORMATION

Certificat de réalisation

Feuille d'émargement

MODALITES

Inscription : par mail auprès de contact@blue20.fr

Durée : 140 heures

Horaires : à définir

Lieu : dans les locaux de BLUE 2.0 ou à distance en visioconférence

Accessibilité :

- La formation peut être organisée dans une salle accessible aux personnes en situation de handicap
- Le contenu, la durée et le rythme de la formation peuvent être adaptés à certaines situations de handicap. Nous consulter préalablement pour une étude personnalisée.

Effectif : de 1 à 6 personnes

Date : à définir

Délais d'accès :

- Pour les dirigeants adhérents au réseau BLUE 2.0, sous 6 à 8 semaines après signature du contrat de franchise ;
- Pour les salariés des sociétés adhérentes au réseau BLUE 2.0, sous 4 à 6 semaines.

TARIF

3.300 € par personne, TVA en sus au taux normal en vigueur au moment de la réalisation de la formation

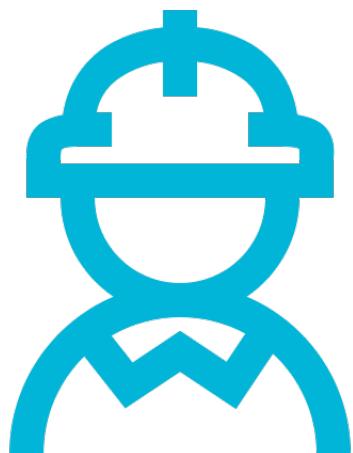
INTERVENANTS

Philippe Payraudeau, président, dirigeant du réseau BLUE 2.0

Florian Diana, Damien Ambroise, Responsable de projet Blue 2.0

Contact : 06.10.63.23.69 - contact@blue20.fr

DOMAINE TECHNIQUE



« Le terrassement »

Cette formation apporte les connaissances indispensables pour identifier les bonnes pratiques, les risques et les enjeux d'un terrassement pour manager des prestataires terrassiers et prévenir les risques structurels et hydrauliques liés à la nature des sols pour implanter une piscine ou rénover des bassins existants.

A l'issue de la formation, chaque stagiaire est capable de sélectionner et manager un terrassier, identifier les risques liés aux sols, et préconiser les implantations en conséquence.

PUBLIC CONCERNE

Dirigeant membre du réseau BLUE 2.0

Responsable de projet salarié d'une société adhérente au réseau BLUE 2.0

PREREQUIS

Être membre du réseau BLUE 2.0 ou salarié d'une entreprise membre du réseau BLUE 2.0

OBJECTIFS OPERATIONNELS

- Connaitre la législation en matière d'étude de sol
- Connaitre et identifier les différents types de sol
- Identifier les pièges et équipements enterrés dans le sol
- Préconiser les solutions de drainage appropriées
- Lister les matériaux nécessaires à la réalisation d'un terrassement de piscine
- Identifier les bonnes pratiques de mise en œuvre de tranchées, de terrassement et de carottage
- Connaitre les prestations offertes par un terrassier et leurs fourchettes de prix

PROGRAMME DETAILLE

1. Rappel du positionnement BLUE 2.0
2. Le terrain
 - a. Etude de sol
 - b. Les types de sol
 - c. nivologie
 - d. Les 11 principes à respecter pour implanter une piscine
3. Le terrassement
 - a. Bassin et tranchée
 - b. Carottage et scellements
 - c. Matériaux et Lit de gravier
 - d. Enrochement et mur de soutènement
 - e. Puits de décompression et drains
4. Les vérifications du pisciniste
 - a. Positionner la piscine ; trianguler ; les outils
 - b. Les réseaux
 - c. Le niveau laser
 - d. Facturation et tarifs

DEMARCHE PEDAGOGIQUE

Formation en présentiel ou à distance via visioconférence

Apports théoriques

Alternance de méthode magistrale et participative

Supports de cours remis à chaque stagiaire

EVALUATION DE LA FORMATION

Evaluation formative tout au long de la formation / Tour de table
Evaluation sommative à l'issue de la formation / QCM et questions ouvertes
Questionnaire de satisfaction en fin de formation

VALIDATION DE LA FORMATION

Certificat de réalisation
Feuille d'émarginement

MODALITES

Inscription : par mail auprès de contact@blue20.fr

Durée : 5,25 heures

Horaires : à définir

Lieu : dans les locaux de BLUE 2.0 ou à distance en visioconférence

Accessibilité :

- La formation peut être organisée dans une salle accessible aux personnes en situation de handicap
- Le contenu, la durée et le rythme de la formation peuvent être adaptés à certaines situations de handicap. Nous consulter préalablement pour une étude personnalisée.

Effectif : de 1 à 6 personnes

Date : à définir

Délais d'accès :

- Pour les dirigeants adhérents au réseau BLUE 2.0, sous 6 à 8 semaines après signature du contrat de franchise ;
- Pour les salariés des sociétés adhérentes au réseau BLUE 2.0, sous 4 à 6 semaines.

TARIF

262,50 € par personne, TVA en sus au taux normal en vigueur au moment de la réalisation de la formation

INTERVENANT

Philippe Payraudeau, dirigeant du réseau BLUE 2.0

Florian Diana, Damien Ambroise, Responsable de projet Blue 2.0

Contact : 06.10.63.23.69 - contact@blue20.fr

« Construction de bassin »

Cette formation permet de maîtriser les avantages et inconvénients des différents types de construction de bassin autorisés dans le réseau Blue 2.0 ; de valider la compatibilité de ces constructions avec les contraintes des terrains, d'identifier les contraintes de nivologie, d'accessibilité et de drainage autour d'une construction de piscine ; de recenser les bonnes pratiques en matière de construction et de mise en œuvre du béton armé pour manager les sous-traitants maçons.

A l'issue de la formation, chaque stagiaire est capable de préconiser un type de construction en fonction du type de sol, de préconiser les processus de mise en œuvre en matière de drainage et de construction en fonction du type de sol, et suivre et contrôler le travail d'un sous-traitant maçon.

PUBLIC CONCERNE

Dirigeant membre du réseau BLUE 2.0

Responsable de projet salarié d'une société adhérente au réseau BLUE 2.0

PREREQUIS

Être membre du réseau BLUE 2.0 ou salarié d'une entreprise membre du réseau BLUE 2.0

OBJECTIFS OPERATIONNELS

- Identifier les différents types de sols et les constructions compatibles
- Proposer des solutions de construction adaptées à la nivologie des terrains
- Identifier les contraintes d'accessibilité et proposer des solutions de construction adaptées
- Expliquer au client les avantages et inconvénients de chaque solution
- Piloter un maçon

PROGRAMME DETAILLE

1. Environnement et accessibilité
 - Types de terrains
 - Nivologie
 - Accessibilité
2. Les différents types de construction
 - Piscines en kit
 - Piscines en polyester
 - Piscines en béton
3. Les principes de mise en œuvre des structures en béton

DEMARCHE PEDAGOGIQUE

Formation en présentiel ou à distance via visioconférence

Apports théoriques

Alternance de méthode magistrale et participative

Supports de cours remis à chaque stagiaire

EVALUATION DE LA FORMATION

Evaluation formative tout au long de la formation / Tour de table

Evaluation sommative à l'issue de la formation / QCM et questions ouvertes

Questionnaire de satisfaction en fin de formation

VALIDATION DE LA FORMATION

Certificat de réalisation

Feuille d'émergence

MODALITES

Inscription : par mail auprès de contact@blue20.fr

Durée : 9 heures

Horaires : à définir

Lieu : dans les locaux de BLUE 2.0 ou à distance en visioconférence

Accessibilité :

- La formation peut être organisée dans une salle accessible aux personnes en situation de handicap
- Le contenu, la durée et le rythme de la formation peuvent être adaptés à certaines situations de handicap. Nous consulter préalablement pour une étude personnalisée.

Effectif : de 1 à 6 personnes

Date : à définir

Délais d'accès :

- Pour les dirigeants adhérents au réseau BLUE 2.0, sous 6 à 8 semaines après signature du contrat de franchise ;
- Pour les salariés des sociétés adhérentes au réseau BLUE 2.0, sous 4 à 6 semaines.

TARIF

450 € par personne, TVA en sus au taux normal en vigueur au moment de la réalisation de la formation

INTERVENANT

Philippe Payraudeau, président, dirigeant du réseau BLUE 2.0

Florian Diana, Damien Ambroise, Responsable de projet Blue 2.0

Contact : 06.10.63.23.69 - contact@blue20.fr

« Concevoir et installer les liaisons hydrauliques et électriques d'un bassin de piscine à usage privé et de son local technique »

Cette formation apporte les connaissances indispensables pour concevoir et installer les liaisons hydrauliques et électriques d'un bassin de piscine à usage privé et de son local technique, dans le respect des normes et du cahier des normes BLUE 2.0.

A l'issue de la formation, chaque stagiaire est capable d'identifier les différentes liaisons hydrauliques et électriques d'un bassin, et de concevoir et d'installer ces liaisons jusqu'au local technique.

PUBLIC CONCERNE

Dirigeant membre du réseau BLUE 2.0

Technicien piscine salarié d'une société adhérente au réseau BLUE 2.0

Responsable de projet salarié d'une société adhérente au réseau BLUE 2.0

PREREQUIS

Être membre du réseau BLUE 2.0 ou salarié d'une entreprise membre du réseau BLUE 2.0

OBJECTIFS OPERATIONNELS

- Identifier les différents réseaux hydrauliques et électriques d'un bassin
- Installer les liaisons hydrauliques
- Installer les liaisons électriques
- Raccorder les eaux usées, l'eau douce, et l'électricité

PROGRAMME DETAILLE

1. Réseaux privés et réseaux collectifs
 - Gaz, télécom, électricité
 - Eaux usées , eaux pluviales
2. Raccordements
 - Electricité
 - Arrivée d'eau potable
 - Eaux usées / eaux pluviales
3. Liaisons hydrauliques et électriques
 - Liaisons hydrauliques et pièces à sceller
 - Electricité local technique et équipements du bassin
 - Cannes de liaisons hydrauliques & raccordements eaux usées et eaux pluviales

DEMARCHE PEDAGOGIQUE

Formation en présentiel ou à distance via visioconférence

Apports théoriques

Alternance de méthode magistrale et participative

Exercices pratiques

Supports de cours remis à chaque stagiaire

EVALUATION DE LA FORMATION

Evaluation formative tout au long de la formation / Tour de table

Evaluation sommative à l'issue de la formation / QCM et questions ouvertes

Questionnaire de satisfaction en fin de formation

VALIDATION DE LA FORMATION

Certificat de réalisation
Feuille d'émargement

MODALITES

Inscription : par mail auprès de contact@blue20.fr

Durée : 7 heures

Horaires : à définir

Lieu : dans les locaux de BLUE 2.0 ou à distance en visioconférence

Accessibilité :

- La formation peut être organisée dans une salle accessible aux personnes en situation de handicap
- Le contenu, la durée et le rythme de la formation peuvent être adaptés à certaines situations de handicap. Nous consulter préalablement pour une étude personnalisée.

Effectif : de 1 à 6 personnes

Date : à définir

Délais d'accès :

- Pour les dirigeants adhérents au réseau BLUE 2.0, sous 6 à 8 semaines après signature du contrat de franchise ;
- Pour les salariés des sociétés adhérentes au réseau BLUE 2.0, sous 4 à 6 semaines.

TARIF

350 € par personne, TVA en sus au taux normal en vigueur au moment de la réalisation de la formation

INTERVENANT

Philippe Payraudeau, président, dirigeant du réseau BLUE 2.0

Florian Diana, Damien Ambroise, Responsable de projet Blue 2.0

Contact : 06.10.63.23.69 - contact@blue20.fr

« Lots périphériques et mise en œuvre »

Cette formation apporte les connaissances indispensables pour intégrer, lors de la construction d'un bassin, les contraintes liées à la réalisation des lots périphériques de paysagisme et de terrasse.

A l'issue de la formation, chaque stagiaire est capable de définir le périmètre des prestations réalisées pour le client, adapter la construction aux contraintes de paysagisme et terrasses périphériques, dialoguer et se coordonner avec les prestataires du client sélectionnés pour les lots périphériques, conseiller le client concernant la pose de margelles.

PUBLIC CONCERNE

Dirigeant membre du réseau BLUE 2.0

Technicien piscine salarié d'une société adhérente au réseau BLUE 2.0

Responsable de projet salarié d'une société adhérente au réseau BLUE 2.0

PREREQUIS

Être membre du réseau BLUE 2.0 ou salarié d'une entreprise membre du réseau BLUE 2.0

OBJECTIFS OPERATIONNELS

- Comprendre les différences entre maîtrise d'œuvre et maîtrise d'ouvrage
- Connaitre les différentes techniques de réalisation de terrasses
- Connaitre les contraintes et prérequis de la réalisation d'un paysagisme
- Connaitre les différents matériaux utilisés pour la réalisation des margelles et terrasse afin de conseiller le client

PROGRAMME DETAILLE

1. Maîtrise d'œuvre et maîtrise d'ouvrage
2. Le terrassement et ses conséquences
3. Plages périphériques, terrasse
 - a. Les terrasses en bois
 - i. Types de pose
 - ii. Les types de bois
 - b. Les terrasses en composite
 - c. Les terrasses en béton
 - i. Grès cérame
 - ii. Le béton désactivé
4. Les margelles
 - a. Les types de margelle
5. Le gazon et ses contraintes
6. Les plantations environnantes

DEMARCHE PEDAGOGIQUE

Formation en présentiel ou à distance via visioconférence

Apports théoriques

Alternance de méthode magistrale et participative

Supports de cours remis à chaque stagiaire

EVALUATION DE LA FORMATION

Evaluation formative tout au long de la formation / Tour de table

Evaluation sommative à l'issue de la formation / QCM et questions ouvertes

Questionnaire de satisfaction en fin de formation

VALIDATION DE LA FORMATION

Certificat de réalisation
Feuille d'émargement

MODALITES

Inscription : par mail auprès de contact@blue20.fr

Durée : 3,5 heures

Horaires : à définir

Lieu : dans les locaux de BLUE 2.0 ou à distance en visioconférence

Accessibilité :

- La formation peut être organisée dans une salle accessible aux personnes en situation de handicap
- Le contenu, la durée et le rythme de la formation peuvent être adaptés à certaines situations de handicap. Nous consulter préalablement pour une étude personnalisée.

Effectif : de 1 à 6 personnes

Date : à définir

Délais d'accès :

- Pour les dirigeants adhérents au réseau BLUE 2.0, sous 6 à 8 semaines après signature du contrat de franchise ;
- Pour les salariés des sociétés adhérentes au réseau BLUE 2.0, sous 4 à 6 semaines.

TARIF

175 € par personne, TVA en sus au taux normal en vigueur au moment de la réalisation de la formation

INTERVENANT

Philippe Payraudeau, président, dirigeant du réseau BLUE 2.0

Florian Diana, Damien Ambroise, Responsable de projet Blue 2.0

Contact : 06.10.63.23.69 - contact@blue20.fr

« Concevoir et réaliser un système de filtration »

Cette formation apporte les connaissances indispensables pour concevoir et réaliser un système de filtration de piscine privée, dans le respect des normes et du cahier des normes BLUE 2.0.

A l'issue de la formation, chaque stagiaire est capable de comprendre et d'appliquer les principes régissant les débits d'un bassin de piscine, d'identifier les matériels composant une installation de filtration, et d'installer l'ensemble de ces éléments.

PUBLIC CONCERNE

Dirigeant membre du réseau BLUE 2.0

Technicien piscine salarié d'une société adhérente au réseau BLUE 2.0

Responsable de projet salarié d'une société adhérente au réseau BLUE 2.0

PREREQUIS

Être membre du réseau BLUE 2.0 ou salarié d'une entreprise membre du réseau BLUE 2.0

OBJECTIFS OPERATIONNELS

- Comprendre le rôle de la filtration
- Identifier les différents types de filtration
- Identifier les composants d'un système de filtration et leurs fonctions
- Comprendre et appliquer les principes régissant les débits hydrauliques d'un bassin de piscine
- Savoir concevoir un schéma de filtration
- Réaliser des collages sur PVC rigide
- Installer les différents équipements constituant le circuit de filtration
- Mettre en service une installation de filtration
- Déetecter les erreurs et les anomalies, et les corriger

PROGRAMME DETAILLE

1. Le rôle de la filtration
2. Les fonctions de la filtration
 - a. Récupération des déchets
 - b. Brassage
 - c. Conséquences d'une filtration insuffisante
3. Les différents types de filtration
 - a. Les types de filtres
 - b. Les types de médias filtrants
4. Les composants d'un système de filtration
5. Emplacement des équipements de filtration dans un local technique
6. Les principes de l'hydraulique d'un bassin de piscine
 - a. Débit
 - b. Durée
 - c. Vitesse, pression et dépression
 - d. Cavitation
 - e. Perte de charge
 - f. Etudes de cas
7. Schéma de filtration
 - a. Conception d'un schéma
 - b. Détection d'erreurs
8. Le collage et le vissage des éléments de filtration
9. Mise en service de l'installation de filtration
10. Erreurs et anomalies sur une installation de filtration

DEMARCHE PEDAGOGIQUE

Formation en présentiel ou à distance via visioconférence
Apports théoriques
Alternance de méthode magistrale et participative
Exercices pratiques
Supports de cours remis à chaque stagiaire

EVALUATION DE LA FORMATION

Evaluation formative tout au long de la formation / Tour de table
Evaluation sommative à l'issue de la formation / QCM et questions ouvertes
Questionnaire de satisfaction en fin de formation

VALIDATION DE LA FORMATION

Certificat de réalisation
Feuille d'émarginement

MODALITES

Inscription : par mail auprès de contact@blue20.fr

Durée : 17,5 heures

Horaires : à définir

Lieu : dans les locaux de BLUE 2.0 ou à distance en visioconférence

Accessibilité :

- La formation peut être organisée dans une salle accessible aux personnes en situation de handicap
- Le contenu, la durée et le rythme de la formation peuvent être adaptés à certaines situations de handicap. Nous consulter préalablement pour une étude personnalisée.

Effectif : de 1 à 6 personnes

Date : à définir

Délais d'accès :

- Pour les dirigeants adhérents au réseau BLUE 2.0, sous 6 à 8 semaines après signature du contrat de franchise ;
- Pour les salariés des sociétés adhérentes au réseau BLUE 2.0, sous 4 à 6 semaines.

TARIF

875 € par personne, TVA en sus au taux normal en vigueur au moment de la réalisation de la formation

INTERVENANT

Philippe Payraudeau, président, dirigeant du réseau BLUE 2.0

Florian Diana, Damien Ambroise, Responsable de projet Blue 2.0

Contact : 06.10.63.23.69 - contact@blue20.fr

« Techniques de base du bricolage »

Cette formation apporte les connaissances indispensables pour choisir les bons produits, matériaux et outils nécessaires au pisciniste en connaissant et en comprenant leurs propriétés.

A l'issue de la formation, chaque stagiaire est capable de choisir les bons outils et matériaux nécessaires à la réalisation de ses tâches.

PUBLIC CONCERNE

Dirigeant membre du réseau BLUE 2.0

Technicien piscine salarié d'une société adhérente au réseau BLUE 2.0

Responsable de projet salarié d'une société adhérente au réseau BLUE 2.0

PREREQUIS

Être membre du réseau BLUE 2.0 ou salarié d'une entreprise membre du réseau BLUE 2.0

OBJECTIFS OPERATIONNELS

- Identifier les contraintes liées à la mise en œuvre des matériaux et des outils
- Sélectionner les matériaux et outils adaptés à chaque tâche
- Connaitre la sémantique liée aux matériaux et outils
- Connaitre les principes de la résistance des matériaux, et notamment du béton

PROGRAMME DETAILLE

4. Matériaux & caractéristiques
 - a. Bétons, mortiers, colles, enduits et mastics
 - b. Lexique maçonnerie
 - c. Résistance du béton
 - d. Les différents bois
 - e. Les dérivés plastiques : PVC, polyéthylène, ABS, polystyrène
 - f. Les métaux : inox, acier galvanisé vernis ou laqué, aluminium
 - g. Les pierres et margelles (reconstituées, naturelles, grès cérame, béton teinté, béton désactivé)
5. Les colles
6. Les fixations
7. Les outils du pisciniste

DEMARCHE PEDAGOGIQUE

Formation en présentiel ou à distance via visioconférence

Apports théoriques

Alternance de méthode magistrale et participative

Supports de cours remis à chaque stagiaire

EVALUATION DE LA FORMATION

Evaluation formative tout au long de la formation / Tour de table

Evaluation sommative à l'issue de la formation / QCM et questions ouvertes

Questionnaire de satisfaction en fin de formation

VALIDATION DE LA FORMATION

Certificat de réalisation

Feuille d'émergence

MODALITES

Inscription : par mail auprès de contact@blue20.fr

Durée : 3,5 heures

Horaires : à définir

Lieu : dans les locaux de BLUE 2.0 ou à distance en visioconférence

Accessibilité :

- La formation peut être organisée dans une salle accessible aux personnes en situation de handicap
- Le contenu, la durée et le rythme de la formation peuvent être adaptés à certaines situations de handicap. Nous consulter préalablement pour une étude personnalisée.

Effectif : de 1 à 6 personnes

Date : à définir

Délais d'accès :

- Pour les dirigeants adhérents au réseau BLUE 2.0, sous 6 à 8 semaines après signature du contrat de franchise ;
- Pour les salariés des sociétés adhérentes au réseau BLUE 2.0, sous 4 à 6 semaines.

TARIF

175 € par personne, TVA en sus au taux normal en vigueur au moment de la réalisation de la formation

INTERVENANT

Philippe Payraudeau, président, dirigeant du réseau BLUE 2.0

Florian Diana, Damien Ambroise, Responsable de projet Blue 2.0

Contact : 06.10.63.23.69 - contact@blue20.fr

« Piloter et corriger les paramètres de l'eau d'une piscine à usage privé »

Cette formation apporte les connaissances indispensables pour piloter, corriger les paramètres de l'eau d'une piscine à usage privé, et concevoir un système de traitement de l'eau, dans le respect des normes et du cahier des normes BLUE 2.0.

A l'issue de la formation, chaque stagiaire est capable d'identifier les paramètres de l'eau d'un bassin, de comprendre et d'appliquer les principes de pilotage et de correction de ces paramètres, de connaître les différentes techniques de traitement de l'eau, de concevoir une installation de traitement de l'eau et de conseiller les clients en fonction de leurs besoins.

PUBLIC CONCERNE

Dirigeant membre du réseau BLUE 2.0

Technicien piscine salarié d'une société adhérente au réseau BLUE 2.0

Responsable de projet salarié d'une société adhérente au réseau BLUE 2.0

PREREQUIS

Être membre du réseau BLUE 2.0 ou salarié d'une entreprise membre du réseau BLUE 2.0

OBJECTIFS OPERATIONNELS

- Identifier les paramètres essentiels de l'eau
- Comprendre les causes et les effets des variations des paramètres de l'eau
- Corriger et réguler les paramètres de l'eau
- Identifier les différents types de traitement de l'eau possibles
- Identifier les éléments d'un système de traitement de l'eau
- Concevoir un système de traitement de l'eau
- Installer les différents équipements

PROGRAMME DETAILLE

1. Les principes du traitement de l'eau
 - a. Définition
 - b. Les fonctions du traitement de l'eau
 - c. Les outils de mesure du pisciniste
 - d. L'équilibre de l'eau
 - e. La Balance de Taylor
 - f. Traitement ponctuel et rémanence
2. Les paramètres de l'eau
3. Les chlores
 - a. chlore total et chlore combiné
4. Corriger et réguler les paramètres
5. Les différents types de traitements
 - a. Avantages et inconvénients
6. Les composants d'un système de traitement
7. Les règles d'installation d'un traitement
8. Etudes de cas

DEMARCHE PEDAGOGIQUE

Formation en présentiel ou à distance via visioconférence

Apports théoriques

Alternance de méthode magistrale et participative

Supports de cours remis à chaque stagiaire

EVALUATION DE LA FORMATION

Evaluation formative tout au long de la formation / Tour de table
Evaluation sommative à l'issue de la formation / QCM et questions ouvertes
Questionnaire de satisfaction en fin de formation

VALIDATION DE LA FORMATION

Certificat de réalisation
Feuille d'émarginement

MODALITES

Inscription : par mail auprès de contact@blue20.fr

Durée : 17,5 heures

Horaires : à définir

Lieu : dans les locaux de BLUE 2.0 ou à distance en visioconférence

Accessibilité :

- La formation peut être organisée dans une salle accessible aux personnes en situation de handicap
- Le contenu, la durée et le rythme de la formation peuvent être adaptés à certaines situations de handicap. Nous consulter préalablement pour une étude personnalisée.

Effectif : de 1 à 6 personnes

Date : à définir

Délais d'accès :

- Pour les dirigeants adhérents au réseau BLUE 2.0, sous 6 à 8 semaines après signature du contrat de franchise ;
- Pour les salariés des sociétés adhérentes au réseau BLUE 2.0, sous 4 à 6 semaines.

TARIF

875 € par personne, TVA en sus au taux normal en vigueur au moment de la réalisation de la formation

INTERVENANT

Philippe Payraudeau, président, dirigeant du réseau BLUE 2.0

Florian Diana, Damien Ambroise, Responsable de projet Blue 2.0

Contact : 06.10.63.23.69 - contact@blue20.fr

« Les équipements du bassin »

Cette formation apporte les connaissances indispensables pour lister les types d'équipements d'une piscine en matière de couverture de sécurité, de chauffage, d'hydrothérapie et de nage à contre-courant. Elle permet d'énumérer les avantages et inconvénients de chaque équipement afin de bien informer et conseiller les clients. Elle permet d'identifier les principes fondamentaux de mise en œuvre des équipements, leurs avantages et leur contraintes pour assurer une installation de qualité.

A l'issue de la formation, chaque stagiaire est capable de présenter les différents équipements à un prospect, d'expliquer leurs avantages et inconvénients. Il est capable d'identifier les contraintes et problématiques liées à la mise en œuvre de ces équipements.

PUBLIC CONCERNE

Dirigeant membre du réseau BLUE 2.0

Responsable de projet salarié d'une société adhérente au réseau BLUE 2.0

Techniciens salariés d'une société adhérente au réseau BLUE 2.0

PREREQUIS

Être membre du réseau BLUE 2.0 ou salarié d'une entreprise membre du réseau BLUE 2.0.

OBJECTIFS OPERATIONNELS

- Identifier les différents équipements en matière de couverture de sécurité, les avantages, inconvénients et prérequis de mise en œuvre
- Identifier les différents équipements en matière de chauffage d'un bassin, les avantages, inconvénients et prérequis de mise en œuvre
- Identifier les différents équipements en matière d'hydrothérapie et nage à contre-courant, les avantages, inconvénients et prérequis de mise en œuvre
- Savoir commander les fournitures nécessaires à l'installation des différents équipements

PROGRAMME DETAILLE

1. La couverture et sécurisation d'un bassin
 - a. Loi sur la sécurisation des bassins
 - b. L'alarme
 - c. L'abri
 - d. Les barrières
 - e. Les volets et bâches
 - f. La terrasse mobile
2. Le chauffage
 - a. Pompe à chaleur
 - b. Réchauffeurs
 - c. Echangeurs
3. Hydromassage et nage à contre-courant
 - a. Spas et espace d'hydromassage
 - b. Venturi et blower
 - c. Nage à contrecourant

DEMARCHE PEDAGOGIQUE

Formation en présentiel ou à distance via visioconférence

Apports théoriques

Alternance de méthode magistrale et participative

Exercices pratiques

Supports de cours remis à chaque stagiaire

EVALUATION DE LA FORMATION

Evaluation formative tout au long de la formation / Tour de table
Evaluation sommative à l'issue de la formation / QCM et questions ouvertes
Questionnaire de satisfaction en fin de formation

VALIDATION DE LA FORMATION

Certificat de réalisation
Feuille d'émarginement

MODALITES

Inscription : par mail auprès de contact@blue20.fr

Durée : 8,5 heures

Horaires : à définir

Lieu : dans les locaux de BLUE 2.0 ou à distance en visioconférence

Accessibilité :

- La formation peut être organisée dans une salle accessible aux personnes en situation de handicap
- Le contenu, la durée et le rythme de la formation peuvent être adaptés à certaines situations de handicap. Nous consulter préalablement pour une étude personnalisée.

Effectif : de 1 à 6 personnes

Date : à définir

Délais d'accès :

- Pour les dirigeants adhérents au réseau BLUE 2.0, sous 6 à 8 semaines après signature du contrat de franchise ;
- Pour les salariés des sociétés adhérentes au réseau BLUE 2.0, sous 4 à 6 semaines.

TARIF

425 € par personne, TVA en sus au taux normal en vigueur au moment de la réalisation de la formation

INTERVENANT

Philippe Payraudeau, président, dirigeant du réseau BLUE 2.0

Florian Diana, Damien Ambroise, Responsable de projet Blue 2.0

Contact : 06.10.63.23.69 - contact@blue20.fr

« Les revêtements d'étanchéité »

Cette formation apporte les connaissances indispensables pour lister les types de revêtements d'une piscine. Elle permet d'énumérer les avantages et inconvénients de chaque revêtement afin de bien informer et conseiller les clients. Elle permet d'identifier les principes fondamentaux de mise en œuvre des revêtements, leurs avantages et leur contraintes pour assurer une installation de qualité.

A l'issue de la formation, chaque stagiaire est capable de présenter les différents types de revêtements à un prospect, d'expliquer leurs avantages et inconvénients. Il est capable d'identifier les contraintes et problématiques liées à la mise en œuvre de ces revêtements.

PUBLIC CONCERNE

Dirigeant membre du réseau BLUE 2.0

Responsable de projet salarié d'une société adhérente au réseau BLUE 2.0

Techniciens salariés d'une société adhérente au réseau BLUE 2.0

PREREQUIS

Être membre du réseau BLUE 2.0 ou salarié d'une entreprise membre du réseau BLUE 2.0.

OBJECTIFS OPERATIONNELS

- Identifier les différents types de revêtements, les avantages, inconvénients et prérequis de mise en œuvre
- Identifier les compatibilités et incompatibilités des revêtements en fonction des types de construction de bassin
- Savoir commander les fournitures nécessaires à l'installation des différents types de revêtements

PROGRAMME DETAILLE

4. Carrelage
 - a. Les différents types de carrelage pour une piscine
 - b. L'étanchéité; enduit et joint
 - c. Principes de mise en œuvre
 - d. Avantages / Inconvénients
5. Liner
 - a. Le pvc et les caractéristiques du liner
 - b. Principes de mise en œuvre
 - c. Accroches
 - d. Préparation et feutrines
 - e. Réparations
 - f. Avantages et inconvénients
6. PVC armé ou « membrane armée »
 - a. Les caractéristiques du pvc armé
 - b. Principes de mise en œuvre
 - i. Accroches
 - ii. Réparations
 - c. Avantages et inconvénients
7. Les enduits étanches
 - a. Les différents types d'enduits pour une piscine
 - b. Principes de mise en œuvre
 - c. Avantages / Inconvénients

DEMARCHE PEDAGOGIQUE

Formation en présentiel ou à distance via visioconférence
Apports théoriques
Alternance de méthode magistrale et participative
Exercices pratiques
Supports de cours remis à chaque stagiaire

EVALUATION DE LA FORMATION

Evaluation formative tout au long de la formation / Tour de table
Evaluation sommative à l'issue de la formation / QCM et questions ouvertes
Questionnaire de satisfaction en fin de formation

VALIDATION DE LA FORMATION

Certificat de réalisation
Feuille d'émarginement

MODALITES

Inscription : par mail auprès de contact@blue20.fr

Durée : 5,25 heures

Horaires : à définir

Lieu : dans les locaux de BLUE 2.0 ou à distance en visioconférence

Accessibilité :

- La formation peut être organisée dans une salle accessible aux personnes en situation de handicap
- Le contenu, la durée et le rythme de la formation peuvent être adaptés à certaines situations de handicap. Nous consulter préalablement pour une étude personnalisée.

Effectif : de 1 à 6 personnes

Date : à définir

Délais d'accès :

- Pour les dirigeants adhérents au réseau BLUE 2.0, sous 6 à 8 semaines après signature du contrat de franchise ;
- Pour les salariés des sociétés adhérentes au réseau BLUE 2.0, sous 4 à 6 semaines.

TARIF

262,50 € par personne, TVA en sus au taux normal en vigueur au moment de la réalisation de la formation

INTERVENANT

Philippe Payraudeau, président, dirigeant du réseau BLUE 2.0

Florian Diana, Damien Ambroise, Responsable de projet Blue 2.0

Contact : 06.10.63.23.69 - contact@blue20.fr

« L'électricité »

Cette formation apporte les connaissances indispensables pour intervenir en toute sécurité sur une installation électrique de bassin. Elle apporte les connaissances des grands principes en matière de courant électrique, de tension, d'intensité, de résistance et de puissance. Elle permet d'identifier et sélectionner les différents composants d'une installation électrique. Elle permet de dimensionner l'installation électrique en fonction des équipements installés. Elle permet de détecter les pannes sur les composants et d'identifier les bonnes pratiques de mise en œuvre.

A l'issue de la formation, chaque stagiaire est capable de lister les obligations et normes de sécurité lors d'une intervention sur une installation électrique. Il est capable d'identifier les différents composants électriques. Il est capable de choisir et dimensionner les composants électriques en fonction des éléments installés. Il est capable de diagnostiquer et réparer les pannes sur une installation électrique. Il connaît les bonnes pratiques en matière de mise en œuvre des équipements et composants.

PUBLIC CONCERNE

Dirigeant membre du réseau BLUE 2.0

Responsable de projet salarié d'une société adhérente au réseau BLUE 2.0

Techniciens salariés d'une société adhérente au réseau BLUE 2.0

PREREQUIS

Être membre du réseau BLUE 2.0 ou salarié d'une entreprise membre du réseau BLUE 2.0.

OBJECTIFS OPERATIONNELS

- Identifier les obligations et normes de sécurité lors d'une intervention sur installation électrique de piscine
- Identifier les différents courants et comprendre les règles d'intensité, de tension, de résistance et de puissance
- Utiliser un multimètre
- Identifier les composants, leurs réglages et principes de mise en œuvre
- Effectuer toutes les opérations de raccordement
- Lire un schéma électrique
- Réaliser une installation électrique de piscine
- Identifier et corriger les pannes sur une installation électrique de piscine

PROGRAMME DETAILLE

1. Norme et sécurité
 - Raccordement
 - Volume
 - Mise en sécurité
2. Bases de l'électricité
 - Principe d'un courant électrique
 - Types de courants
 - Notions : tension, intensité, résistance et puissance
 - Choix section câbles
 - Appareil de mesure
3. Composants
 - Disjoncteurs
 - Tableau électrique
 - Armoire de filtration
 - Horloge

- Relai de puissance
 - Condensateur
 - Câbles
 - Transformateur
 - Pool-terre
 - Tableau d'alimentation
4. Raccordements
- Pontage
 - Peigne
 - Domino
 - Wago
 - Boite de dérivation
 - Règles
5. Emplacement
- Armoire de filtration
 - Encombrement
 - Câbles
6. Fixation / passage de câbles
- Rilsan
 - Cavalier
 - Goulotte
 - Gaine
7. Schémas raccordements
- Armoire de filtration
 - Pompe de filtration
 - Projecteur
 - Pompe doseuse
 - Volet roulant
 - Nage à contre-courant
 - Hors-gel
 - Prise de courant
8. Exercices pratiques
- Dénudage de câbles
 - Câblage armoire de filtration
 - Détection et résolution de panne

DEMARCHE PEDAGOGIQUE

Formation en présentiel ou à distance via visioconférence

Apports théoriques

Alternance de méthode magistrale et participative

Exercices pratiques

Supports de cours remis à chaque stagiaire

EVALUATION DE LA FORMATION

Evaluation formative tout au long de la formation / Tour de table

Evaluation sommative à l'issue de la formation / QCM et questions ouvertes

Questionnaire de satisfaction en fin de formation

VALIDATION DE LA FORMATION

Certificat de réalisation

Feuille d'émarginement

MODALITES

Inscription : par mail auprès de contact@blue20.fr

Durée : 21 heures

Horaires : à définir

Lieu : dans les locaux de BLUE 2.0 ou à distance en visioconférence

Accessibilité :

- La formation peut être organisée dans une salle accessible aux personnes en situation de handicap
- Le contenu, la durée et le rythme de la formation peuvent être adaptés à certaines situations de handicap. Nous consulter préalablement pour une étude personnalisée.

Effectif : de 1 à 6 personnes

Date : à définir

Délais d'accès :

- Pour les dirigeants adhérents au réseau BLUE 2.0, sous 6 à 8 semaines après signature du contrat de franchise ;
- Pour les salariés des sociétés adhérentes au réseau BLUE 2.0, sous 4 à 6 semaines.

TARIF

1.050 € par personne, TVA en sus au taux normal en vigueur au moment de la réalisation de la formation

INTERVENANT

Philippe Payraudeau, président, dirigeant du réseau BLUE 2.0

Florian Diana, Damien Ambroise, Responsable de projet Blue 2.0

Contact : 06.10.63.23.69 - contact@blue20.fr

« La rénovation de bassins »

Cette formation apporte les connaissances indispensables pour réaliser un diagnostic avant intervention sur un bassin existant, identifier les prérequis nécessaires à la réalisation des différentes interventions d'installation, remplacement ou rénovation d'équipements, identifier les pièges à éviter et lister les précautions légales et commerciales à prendre pour garantir la satisfaction des clients.

A l'issue de la formation, chaque stagiaire est capable d'identifier les différents composants d'un bassin existant, en matière de construction, hydraulique, filtration, traitement de l'eau, revêtement, chauffage et couverture. Il est capable de proposer des solutions de rénovation possibles, d'identifier les risques lors de la mise en œuvre, de diagnostiquer une panne ou une fuite et de déterminer le prix d'une prestation de rénovation.

PUBLIC CONCERNE

Dirigeant membre du réseau BLUE 2.0

Responsable de projet salarié d'une société adhérente au réseau BLUE 2.0

Techniciens salariés d'une société adhérente au réseau BLUE 2.0

PREREQUIS

Être membre du réseau BLUE 2.0 ou salarié d'une entreprise membre du réseau BLUE 2.0.

OBJECTIFS OPERATIONNELS

- Identifier les composants d'un bassin existant et leurs principes de mise en œuvre
- Identifier les pannes et fuites possibles
- Identifier les solutions de réparation et de rénovation les plus appropriées et les techniques de mise en œuvre les plus sûres
- Lister les équipements et fournitures nécessaires à la mise en œuvre des solutions de réparation / rénovation
- Définir les temps d'intervention nécessaires à la réalisation des opérations de réparation / rénovation
- Identifier les pièges, risques et infaisables techniques

PROGRAMME DETAILLE

1. Rénovation & Installation d'équipement
 - Définition de la rénovation et de l'installation d'équipement
 - Les différentes rénovations possibles
 - Les risques
 - Tarification
2. Rénovation & installation méthode et diagnostic
 - Les rénovations les plus courantes diagnostic et méthode
 - Les rénovations les plus risquées diagnostic et méthode
3. Installation de nouveaux équipements
 - Etablir un diagnostic
 - Préconiser et vendre une solution

DEMARCHE PEDAGOGIQUE

Formation en présentiel ou à distance via visioconférence

Apports théoriques

Alternance de méthode magistrale et participative

Exercices pratiques

Supports de cours remis à chaque stagiaire

EVALUATION DE LA FORMATION

Evaluation formative tout au long de la formation / Tour de table
Evaluation sommative à l'issue de la formation / QCM et questions ouvertes
Questionnaire de satisfaction en fin de formation

VALIDATION DE LA FORMATION

Certificat de réalisation
Feuille d'émarginement

MODALITES

Inscription : par mail auprès de contact@blue20.fr

Durée : 7 heures

Horaires : à définir

Lieu : dans les locaux de BLUE 2.0 ou à distance en visioconférence

Accessibilité :

- La formation peut être organisée dans une salle accessible aux personnes en situation de handicap
- Le contenu, la durée et le rythme de la formation peuvent être adaptés à certaines situations de handicap. Nous consulter préalablement pour une étude personnalisée.

Effectif : de 1 à 6 personnes

Date : à définir

Délais d'accès :

- Pour les dirigeants adhérents au réseau BLUE 2.0, sous 6 à 8 semaines après signature du contrat de franchise ;
- Pour les salariés des sociétés adhérentes au réseau BLUE 2.0, sous 4 à 6 semaines.

TARIF

350 € par personne, TVA en sus au taux normal en vigueur au moment de la réalisation de la formation

INTERVENANT

Philippe Payraudeau, président, dirigeant du réseau BLUE 2.0

Florian Diana, Damien Ambroise, Responsable de projet Blue 2.0

Contact : 06.10.63.23.69 - contact@blue20.fr

DOMAINE COMMERCIAL



« La méthode de vente »

Cette formation apporte les connaissances indispensables pour réaliser les différents rendez-vous commerciaux avec un client, identifier les profils motivationnels des clients afin d'adapter le discours et optimiser les performances commerciales. Elle permet de comprendre et utiliser les différents arguments techniques et commerciaux pour faire la différence face aux offres concurrentes.

A l'issue de la formation, chaque stagiaire est capable de réaliser une prise de contact téléphonique pour identifier les besoins d'un client et préparer le rendez-vous de découverte sur site, de réaliser un entretien de découverte pour identifier les motivations d'achat d'un client, présenter un choix de solutions techniques et préconiser les équipements les mieux adaptés aux besoin d'un client. Il est capable de positionner un bassin dans l'environnement d'un client et effectuer des préconisations d'architecture et de design. Il est capable de répondre aux questions des clients et de préparer et présenter une offre commerciale adaptée.

PUBLIC CONCERNE

Dirigeant membre du réseau BLUE 2.0

Responsable de projet salarié d'une société adhérente au réseau BLUE 2.0

PREREQUIS

Être membre du réseau BLUE 2.0 ou salarié d'une entreprise membre du réseau BLUE 2.0.

OBJECTIFS OPERATIONNELS

- Qualifier un contact
- Réaliser un rendez-vous de découverte
- Déetecter les motivations et besoins d'un client
- Présenter les avantages et inconvénients des solutions proposées
- Réaliser et présenter une offre commerciale
- Relancer les clients et négocier un geste commercial

PROGRAMME DETAILLE

1. Prospects et client
 - Prospect et client
 - Vente de projet
 - Démarche d'achat ; Le marché
 - Les délais
2. Les étapes de la vente
 - Le Q.I.P.M
 - La prise de contact
 - La découverte & outils
 - La remise de l'offre
3. Le budget
 - Co-construire le budget
 - Les fourchettes de prix à maîtriser
 - Les catalogue
4. Besoins & motivations
 - Besoins et motivations
 - Les motivations d'achat
 - Les questions motivationnelles
5. Positionner le bassin
 - Les outils
 - Contraintes; règles
6. Architecture & Design

- Formes
 - Proportions
 - Asymétrie et Symétrie
 - Matière
 - Couleurs
 - Ergonomie, escalier, banquette
7. Faire la différence
- La présentation personnelle
 - La recommandation client
 - La projection & photo réalisme
 - Argumentation motivationnelle
 - Conseil architecture, design et ergo
 - La non vente
 - Traiter les objections
8. Conclure
- Finaliser la vente
 - La négociation commerciale
 - Entretenir la relation et relancer ses prospects

DEMARCHE PEDAGOGIQUE

Formation en présentiel ou à distance via visioconférence

Apports théoriques

Alternance de méthode magistrale et participative

Exercices pratiques

Supports de cours remis à chaque stagiaire

EVALUATION DE LA FORMATION

Evaluation formative tout au long de la formation / Tour de table

Evaluation sommative à l'issue de la formation / QCM et questions ouvertes

Questionnaire de satisfaction en fin de formation

VALIDATION DE LA FORMATION

Certificat de réalisation

Feuille d'émarginement

MODALITES

Inscription : par mail auprès de contact@blue20.fr

Durée : 28 heures

Horaires : à définir

Lieu : dans les locaux de BLUE 2.0 ou à distance en visioconférence

Accessibilité :

- La formation peut être organisée dans une salle accessible aux personnes en situation de handicap
- Le contenu, la durée et le rythme de la formation peuvent être adaptés à certaines situations de handicap. Nous consulter préalablement pour une étude personnalisée.

Effectif : de 1 à 6 personnes

Date : à définir

Délais d'accès :

- Pour les dirigeants adhérents au réseau BLUE 2.0, sous 6 à 8 semaines après signature du contrat de franchise ;
- Pour les salariés des sociétés adhérentes au réseau BLUE 2.0, sous 4 à 6 semaines.

TARIF

1.400 € par personne, TVA en sus au taux normal en vigueur au moment de la réalisation de la formation

INTERVENANT

Philippe Payraudeau, président, dirigeant du réseau BLUE 2.0

Contact : 06.10.63.23.69 - contact@blue20.fr

DOMAINE ADMINISTRATIF



« Réaliser les plans et les déclarations préalables de travaux »

Cette formation apporte les connaissances indispensables pour dessiner les plans et compléter les informations obligatoires pour réaliser une demande d'autorisation de travaux conforme, dessiner des plans en deux dimensions à l'échelle, et un photoréalisme en trois dimensions.

A l'issue de la formation, chaque stagiaire est capable de réaliser tous les plans nécessaires au dépôt d'une déclaration préalable de travaux, ainsi qu'une vue en trois dimensions du bassin dans son environnement.

PUBLIC CONCERNÉ

Dirigeant membre du réseau BLUE 2.0

Responsable de projet salarié d'une société adhérente au réseau BLUE 2.0

PREREQUIS

Être membre du réseau BLUE 2.0 ou salarié d'une entreprise membre du réseau BLUE 2.0.

Disposer d'un ordinateur portable équipé d'une licence Microsoft Office 365 entreprise.

OBJECTIFS OPERATIONNELS

- Connaitre les autorisations nécessaires en fonction des travaux à réaliser
- Concevoir les différents plans obligatoires en fonction des autorisations à déposer
- Utiliser les outils du géoportail et du cadastre
- Consulter et identifier les informations importantes d'un plan local d'urbanisme
- Réaliser un photoréalisme
- Réaliser les plans techniques de terrassement et de maçonnerie

PROGRAMME DETAILLE

1. Les autorisations administratives
 - a. Permis de construire et déclaration préalable
 - b. Les délais
 - c. L'obligation d'affichage
 - d. Les Architectes des Bâtiments de France
 - e. Les outils : PLU, géoportail et cadastre
2. DP : les éléments
 - a. Les différents plans et leurs utilisations
3. Réaliser des plans - exercices pratiques
 - a. Plans DP1/DP2/DP3/DP5/DPP/plan terrassement et maçonnerie
 - b. Plan 2D
 - c. Plan 3D

DEMARCHE PEDAGOGIQUE

Formation en présentiel ou à distance via visioconférence

Apports théoriques

Alternance de méthode magistrale et participative

Exercices pratiques

Supports de cours remis à chaque stagiaire

EVALUATION DE LA FORMATION

Evaluation formative tout au long de la formation / Tour de table

Evaluation sommative à l'issue de la formation / QCM et questions ouvertes

Questionnaire de satisfaction en fin de formation

VALIDATION DE LA FORMATION

Certificat de réalisation
Feuille d'émargement

MODALITES

Inscription : par mail auprès de contact@blue20.fr

Durée : 7 heures

Horaires : à définir

Lieu : dans les locaux de BLUE 2.0 ou à distance en visioconférence

Accessibilité :

- La formation peut être organisée dans une salle accessible aux personnes en situation de handicap
- Le contenu, la durée et le rythme de la formation peuvent être adaptés à certaines situations de handicap. Nous consulter préalablement pour une étude personnalisée.

Effectif : de 1 à 6 personnes

Date : à définir

Délais d'accès :

- Pour les dirigeants adhérents au réseau BLUE 2.0, sous 6 à 8 semaines après signature du contrat de franchise ;
- Pour les salariés des sociétés adhérentes au réseau BLUE 2.0, sous 4 à 6 semaines.

TARIF

350 € par personne, TVA en sus au taux normal en vigueur au moment de la réalisation de la formation

INTERVENANT

Philippe Payraudeau, président, dirigeant du réseau BLUE 2.0

Contact : 06.10.63.23.69 - contact@blue20.fr

« Gestion administrative et financière »

Cette formation apporte les connaissances indispensables pour administrer, organiser et piloter l'activité de pisciniste indépendant, membre du réseau Blue 2.0. Elle permet également de comprendre et prévenir les risques liés à l'activité de pisciniste Blue 2.0.

A l'issue de la formation, chaque stagiaire est capable d'utiliser les documents obligatoires dans la relation commerciale avec ses clients, de comprendre les enjeux de l'organisation de l'activité de son entreprise, d'identifier les bonnes pratiques en matière de devis, de facturation et de créances clients, et les risques inhérents à son activité de pisciniste Blue 2.0, ainsi que les étapes nécessaires à l'évolution de son entreprise.

PUBLIC CONCERNE

Dirigeant membre du réseau BLUE 2.0

PREREQUIS

Être membre du réseau BLUE 2.0 ou salarié d'une entreprise membre du réseau BLUE 2.0.

OBJECTIFS OPERATIONNELS

- Comprendre les enjeux d'un projet client
- Mettre en place l'organisation des activités du dirigeant et de ses équipes
- Suivre l'activité commerciale de l'entreprise
- Comprendre les règles de facturation et d'encaissement
- Réaliser une réception de travaux
- Connaitre l'environnement juridique des garanties applicables à l'activité
- Identifier les différents types de partenaires de l'entreprise en matière de réalisation de lots techniques
- Comprendre les principes de base des assurances applicables à l'activité de pisciniste
- Identifier les indicateurs nécessaires au pilotage financier de l'entreprise
- Identifier les levier de développement, les relais de croissance, l'évolution du rôle du dirigeant
- Définir le recrutement des collaborateurs, en termes de profil et de planning

PROGRAMME DETAILLE

1. Préambule
 - Qu'est-ce qu'un projet client ?
 - La GAF : QIPM ?
2. Organisation / R.H
 - Planification
 - Collaborateurs : missions et recrutement
3. Commerce et suivi activité commerciale
 - Les portefeuilles, la CRM
 - L'offre
 - Le devis et les CGV
 - Les acomptes
 - Les factures
 - Les créances
 - La réception de travaux
 - Les garanties
4. Les partenaires
 - Sous-traitance
 - Cotraitance
 - Recrutement
5. Gestion et comptabilité

- Les assurances
 - Les indicateurs
6. Développement
- Quand recruter ?
 - Evolution du rôle du dirigeant
 - Développement des ventes

DEMARCHE PEDAGOGIQUE

Formation en présentiel ou à distance via visioconférence

Apports théoriques

Alternance de méthode magistrale et participative

Exercices pratiques

Supports de cours remis à chaque stagiaire

EVALUATION DE LA FORMATION

Evaluation formative tout au long de la formation / Tour de table

Evaluation sommative à l'issue de la formation / QCM et questions ouvertes

Questionnaire de satisfaction en fin de formation

VALIDATION DE LA FORMATION

Certificat de réalisation

Feuille d'émarginement

MODALITES

Inscription : par mail auprès de contact@blue20.fr

Durée : 14 heures

Horaires : à définir

Lieu : dans les locaux de BLUE 2.0 ou à distance en visioconférence

Accessibilité :

- La formation peut être organisée dans une salle accessible aux personnes en situation de handicap
- Le contenu, la durée et le rythme de la formation peuvent être adaptés à certaines situations de handicap. Nous consulter préalablement pour une étude personnalisée.

Effectif : de 1 à 6 personnes

Date : à définir

Délais d'accès :

- Pour les dirigeants adhérents au réseau BLUE 2.0, sous 6 à 8 semaines après signature du contrat de franchise ;
- Pour les salariés des sociétés adhérentes au réseau BLUE 2.0, sous 4 à 6 semaines.

TARIF

700€ par personne, TVA en sus au taux normal en vigueur au moment de la réalisation de la formation

INTERVENANT

Gilles Mandray, directeur général, co-dirigeant du réseau BLUE 2.0

Contact : 06.10.63.23.69 - contact@blue20.fr